



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
- Section des Pyrénées-Orientales -
mail: fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr
web: <http://fo-dgfip-sd.fr/066/>

Compte-rendu FS-CSAL du 16/11/2023

Dernière séance sous la présidence de Madame GUILLOUET.

C'était le CLAP DE FIN, d'un mauvais film, intitulé « dialogue social local à la DDFIP 66 ». En effet, avec le recul, FO DGFIP 66 se demande si ce film avait même un jour démarré ou alors tout simplement, s'il fallait en changer de titre et l'appeler : « dialogue social local avorté ». Enfin, c'est ainsi, mais les dernières confidences de notre future ex-directrice sont révélatrices. Elle nous a fait part de son soulagement de ne pas avoir de dialogue social institutionnel à réaliser dans ses futures fonctions. Nous vous laissons juges...

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (RI) DU CSAL

Le RI des nouvelles instances, tant nationales que locales, nous a été présenté en FS de CSAL ce 16 novembre 2023. Nous siégeons dans ces comités sociaux depuis le début de l'année. Au-delà du retard pris dans l'élaboration de ce RI, il faut noter son caractère moins disant social que l'ancien règlement du CT. Ce RI n'est ni amendable, ni négociable. Cela a provoqué l'ire des 3 syndicats. Il s'agit d'une sorte de 49 - 3 à la sauce DDFIP 66.

DROIT D'ALERTE AU SIP DE CERET:

La procédure n'a pas été respectée. Une FS extraordinaire aurait dû être convoquée dans la foulée de l'enquête qui a été réalisée dans les règles de l'art. L'ISST est venu au secours de la Direction, en indiquant que la séance de ce jour pouvait valoir FS extraordinaire. Pourquoi pas? Soyons pragmatiques!!!

Voyons maintenant le fond du problème. Ce SIP FONCIER est victime de ce que nous détestons le plus dans notre administration, à savoir faire et défaire. Il y a eu initialement le rapprochement CDI/CDIF et est prévue la création d'un SDIF, sujet très anxiogène pour les agents. Ensuite, les suppressions d'emplois cumulées, conjuguées aux absences diverses, notamment celles pour raison de santé, ne facilitent pas la tâche des agents confrontés à toutes ces réformes incessantes qui ne fonctionnent pas. Le responsable du SIP ne peut pas être physiquement présent tous les jours dans ce CFP, pour des raisons personnelles légitimes. Ses adjoints assurent pour le mieux, ainsi que tous les agents, mais dans la tempête, le capitaine du navire est indispensable sur le pont, les seconds ne pouvant pas compenser le sous-effectif de l'équipage et assurer le commandement avec une chaîne hiérarchique à distance. Le responsable du SIP va partir à la retraite au début de l'année prochaine. Il serait actuellement en CET, ce qui complique la tâche des agents et nécessite une attention de la Direction. La Direction aura la main pour nommer son successeur. FO DGFIP 66 a demandé d'y accorder le plus grand soin. Par ailleurs, Monsieur DURANTIN, ISST, viendra sur place pour voir s'il n'y a pas des solutions à son niveau pour améliorer certaines choses... à suivre...

VIGIPIRATE

Vous connaissez tous les préconisations de l'administration. Nous avons rappelé qu'elles permettent de se rassurer, mais face à des terroristes déterminés, elles trouvent bien évidemment leurs limites.

Par ailleurs, le dernier exercice incendie sur le site de la Côte Vermeille, a été un fiasco. À cause de VIGIPIRATE, justement, les agents ne devaient pas rester stationner sur le trottoir d'en face comme

d'habitude. La consigne a été mal comprise et l'on a eu un rassemblement dans la cour à proximité de la barrière.

Nous en avons profité pour demander pourquoi nous ne faisons pas d'exercice intrusion attentat. La Direction hésite à le faire car elle a peur que ce soit anxiogène pour les agents.

Enfin, elle nous a confirmé que les consignes étaient les mêmes en cas d'alerte à la bombe, que celles que nous connaissons en cas d'incendie.

Pour FO DGFIP 66 c'est clair. En cas d'alerte à la bombe, il faut évacuer l'immeuble et s'éloigner le plus rapidement et le plus loin possible de l'immeuble, car en cas d'explosion ... Pour la Direction, il faut se rassembler sur le trottoir d'en face. Logique administrative, quand tu nous tiens...

DÉMÉNAGEMENTS DE SERVICES

Tout le monde sait que l'on cherche à optimiser les mètres-carrés de bureau (voir notre déclaration liminaire). L'aménagement provisoire du service du DOMAINE, sur le site de la Côte Vermeille est emblématique de ce que la DIRECTION envisage de faire pour tous à moyen terme. Les agents disposaient de locaux spacieux et les inspecteurs avaient des bureaux individuels. Désormais, les inspecteurs sont dans une salle commune, moins bien installés que des agents de nos anciens secteurs d'assiette, aujourd'hui devenu les SIP.

POUR CONCLURE

FO DGFIP 66 revendique plus que jamais le maintien d'un poste de travail individuel et personnel pour tous les agents dans leur CFP d'affectation !!!